



Didactique des Langues

Diplôme Universitaire en FLE (DUFLE)

Parcours de Licence en FLE

Enseignement à distance

2023/2024



Faculté des Lettres,
Langues & Sciences
Humaines

Le Mans Université

SOMMAIRE

Présentation	2
Organisation des enseignements	3
Présentation des enseignements	4
Équipe enseignante	13
Organisation des examens	14
Inscription	19

PRÉSENTATION

La Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines de Le Mans Université propose une formation diplômante en didactique du français enseigné comme langue étrangère.

Cette formation permet l'obtention (les activités et les enseignements étant communs):

↳ Soit d'une **attestation de parcours FLE de Licence** pour les personnes déjà titulaires d'une **Licence de Lettres Modernes ou de Lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation** [voir p. 18]

↳ Soit d'un **Diplôme Universitaire en FLE (DUFLE)** pour les personnes titulaires d'une Licence autre que **Lettres Modernes ou de lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation** ou pour celles titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent et/ou possédant une expérience professionnelle (après examen et validation des dossiers de candidature par la commission de recrutement) [voir page 18]

Elle a une vocation professionnelle : préparer aux carrières d'enseignant ou d'animateur dans le domaine de l'enseignement du français enseigné comme langue étrangère : enseignement du F.L.E. en France (entreprises privées, enseignement aux migrants, mouvements associatifs) ou à l'étranger dans les structures françaises (lycées, écoles, Alliances françaises, Centres et Instituts Culturels, Mission laïque...) ou dans des structures privées (enseignement primaire ou secondaire, lectorat d'Université, écoles de langue, service de formation continue des entreprises...)

Elle est proposée à **distance**, *via* un **campus virtuel**. Elle s'adresse donc à toute personne intéressée répondant aux conditions d'inscription (voir p. 18), que ce soit en France métropolitaine, dans les DOM-TOM ou à l'étranger, dès lors qu'elle dispose d'un **accès Internet (haut débit fortement recommandé)**.

Cette formation pourra profiter de toute la **souplesse** liée à la formation à distance :

* possibilité d'effectuer la formation **en 1 an ou en 2 ans à son rythme, selon les contraintes géographiques et temporelles liées à la situation personnelle ;**

* **assistance par tuteurs**, facilitant les liaisons verticales (avec les enseignants) et horizontales (entre étudiants).

Selon la situation des candidats, leurs attentes et leur expérience professionnelle, cette formation peut :

* apporter un **complément de formation** (inscriptible, après accord, dans un cursus universitaire étranger)

* constituer une **formation nouvelle**.

IMPORTANT : les examens (session mai, rattrapage en juin) ont lieu obligatoirement sur le campus de Le Mans Université.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1 – UNITÉS D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES COMMUNES

ÉLÉMENT: DIDACTIQUE 1

Une histoire des méthodologies d'enseignement des langues, vue de France

ÉLÉMENT: DIDACTIQUE 2

Concevoir un cours de FLE; contenus et démarches

ÉLÉMENT: APPRENTISSAGE THEORIQUE ET PRATIQUE D'UNE LANGUE INCONNUE ET ELABORATION D'UN DOSSIER D'APPRENTISSAGE (ARLI)

Ce cours de langue, à la charge de l'étudiant.e, sera suivi sur son lieu d'apprentissage, après accord de l'enseignante coordonnatrice.

2 – UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE SELON LA FORMATION ANTERIEURE :

- POUR LE **DUFLE ET LE PARCOURS FLE DE LICENCE** (A L'EXCEPTION DES ETUDIANTS TITULAIRES D'UNE LICENCE DE LETTRES MODERNES OU DE SCIENCES DU LANGAGE):

ÉLÉMENT: LANGUE FRANÇAISE POUR LE FLE.

- POUR LES ETUDIANTS TITULAIRES D'UNE LICENCE DE LETTRES MODERNES OU DE SCIENCES DU LANGAGE:

ÉLÉMENT: CULTURE ET CIVILISATION DANS L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE ÉTRANGERE

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

ÉLÉMENT: DIDACTIQUE 1 - UNE HISTOIRE DES MÉTHODOLOGIES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES, VUE DE FRANCE.

Auteure : Danielle OMER

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

1. comprendre et de reconnaître les principes méthodologiques qui sous-tendent la construction des échantillons de langue (ou supports) présentés comme des modèles donnés pour l'appropriation dans l'enseignement et dans l'apprentissage institutionnel.
2. identifier la méthodologie du traitement des compétences langagières dans la classe de langue, que ce soit pour les activités conçues pour la systématisation menant à l'appropriation des échantillons/supports de langue ou que ce soit pour les activités de réinvestissement allant au-delà de l'appropriation des échantillons/supports de départ.
3. identifier une filiation et/ou un panachage méthodologique sur un axe diachronique ou synchronique.

CONTENUS PROPOSÉS

- Introduction terminologique (FLE, FLS, FLM, méthodologie).
- La grammaire-traduction : une méthodologie très contestée mais persistante.
- La première méthodologie spécifique aux langues vivante : la méthode directe.
- L'émergence d'une nouvelle conception de l'oral : la méthodologie SGAV et le français fondamental.
- Les travaux du Conseil de l'Europe : l'approche communicative et le CECR.
- Le poids des méthodologies éclectiques ou « ordinaires ».

A LIRE (seuls les ouvrages disponibles à l'achat ou téléchargeables sur internet sont indiqués dans cette bibliographie très générale. D'autres ouvrages essentiels, seulement consultables en bibliothèques sont référencés dans les différents chapitres du cours) :

BEACCO J.-C. (2007) : *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.

CUQ J-P (Dir.) (2003) : *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*. Paris : Clé-international/ASDIFLE.

CUQ J-P & GRUCA I. (2002) : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.

DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES (2000) *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Cet ouvrage peut être emprunté en bibliothèque ou **téléchargé** à l'adresse suivante :

< http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf >

PUREN Ch. (1988) : *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan-Clé international.

Cet ouvrage peut être emprunté en bibliothèque ou **téléchargé** à l'adresse suivante :

<<http://www.christianpuren.com/mes-travaux/1988a/>>

PUREN Ch. (1994) : *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*. Paris : Didier.

Cet ouvrage peut être emprunté en bibliothèque ou **téléchargé** à l'adresse suivante :

<<http://www.christianpuren.com/mes-travaux/1994e/>>

VERDELHAN-BOURGADE M. (Dir) (2007) : *Le français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*. Bruxelles : De Boeck.

Auteure : Christel TRONCY

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent :

- * avoir acquis des repères et des outils pour construire un cours de langue, en l'occurrence de français quand il est appris comme « langue étrangère » ;
- * être sensibilisés à une certaine cohérence dans la sélection, l'organisation et la présentation de **contenus** et le guidage pédagogique ;
- * être conscients des choix effectués dans l'action pédagogique et être capables de les justifier (par rapport à eux-mêmes, par rapport à leur public, par rapport à leur institution).

CONTENUS PROPOSÉS

- Présentation du « champ du FLE » et des institutions principales du FLE.
- Présentation des inventaires de contenus des formations langagières, en particulier ceux du CECR.
- Présentations de paramètres situationnels relatifs à la situation d'enseignement /apprentissage (variation des contextes d'apprentissage et des publics).
- Les objectifs d'enseignement/apprentissage et leur hiérarchie dans une progression d'ensemble.
- Séquences d'apprentissage, démarches d'enseignement et activités didactiques.
- L'évaluation des apprentissages langagiers.

A LIRE :

Barbot, M.-J. (2000). *Les auto-apprentissages*. CLE international. Paris.

Beacco, J.-C. (2007). *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Didier. Paris.

Beacco, J.-C. (2010). *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Didier. Paris.

Cadre européen de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer (2000). Conseil de l'Europe. Strasbourg. **Téléchargeable** à l'adresse suivante :

<http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf>

Candelier, M. (dir.) (2007). *CARAP (Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures)*. Conseil de l'Europe. Centre européen pour les langues vivantes. Graz. **Téléchargeable** à l'adresse suivante :

<http://carap.ecml.at/Portals/11/documents/C4pub2007F_20080228_FINAL.pdf>

Castellotti, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. CLE International. Paris.

D. Coste, D. Moore, G. Zarate (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Conseil de l'Europe. Strasbourg.

Courtillon, J. (2003). *Elaborer un cours de FLE*, Hachette. Paris.

Cuq, J.-P. (dir.) (2003). *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*. CLE international. Paris.

Cuq, J.-P. et Gruca, I. (2003). *Cours de didactique du français, langue étrangère et seconde*. PUG. Grenoble.

Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe (2003 et 2007). Conseil de l'Europe, Strasbourg. **Téléchargeable** à l'adresse suivante :

<http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/guide_niveau3_FR.asp>

Goullier, F. (2005) *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue. Cadre européen commun et Portfolios*. Didier. Paris.

Mangiante, J.-M. et Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Hachette. Paris.

Moirand, S. (1982). *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Hachette. Paris.

Pendanx, M. (1998). *Les activités d'apprentissage en classe de langue*. Hachette. Paris.

Porcher, L. (2004). *L'enseignement des langues étrangères*. Hachette. Paris.

Puren, C. (1994). *La didactique des langues, à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*. CREDIF/Didier. **Téléchargeable** à l'adresse suivante : <<http://www.christianpuren.com/mes-travaux/1994e/>>

Tagliante, C. (2006). *La classe de langue*. CLE international. Paris.

Tagliante, C. (2004). *L'évaluation et le cadre européen commun*. CLE international. Paris.

Auteure : Marie-Thérèse VASSEUR
Mise à jour (2021) : Marine VUIGNER

OBJECTIFS

Expérience de l'apprentissage d'une langue étrangère inconnue, destinée à faire prendre conscience :

- de ses propres stratégies d'apprentissage, de son style d'apprentissage,
- des effets de l'enseignement sur l'apprentissage,
- des phénomènes de groupe liés à l'enseignement des langues,
- des relations à une langue/culture étrangère,
- de la perception des méthodologies d'enseignement (adéquation au style d'apprentissage, lisibilité, efficacité, *etc.*).

Les étudiants devront suivre au moins **25 heures d'enseignement d'une langue vivante non connue d'eux**. La participation à ce cours donnera lieu à la rédaction d'un **dossier d'apprentissage** où seront consignées les observations relatives aux domaines définis plus haut. Le "pilotage" du dossier s'effectue à distance grâce au tutorat et au guide de rédaction élaboré par M-T Vasseur.

IMPORTANT ! Le cours de langue sera suivi dans un contexte institutionnel sur le lieu de résidence ou d'études de l'étudiant.e (cours universitaire, école de langue, etc.). **Le choix de ce cours et de l'institution où il se déroulera, sera soumis à l'acceptation préalable de l'enseignant(e). Il ne peut donc démarrer avant l'ouverture de la formation (15 octobre).**

Auteure : Danielle OMER

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Mettre en place les principaux éléments de description en linguistique du français.
- Comprendre les relations entre descriptions des langues et pratiques de l'enseignement de celles-ci.

CONTENUS PROPOSÉS

- Le système phonologique du français et son enseignement à des étrangers.
- L'enseignement du codage de l'écrit.
- Introduction à l'énonciation à travers quelques points pertinents.
- Les constructions phrastiques.

A LIRE :

ARRIVÉ (M.), GADET (F.), GALMICHE (M.)

2010 : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.

CHARAUDEAU (P.)

1992 : *Grammaire du sens et de l'enseignement*, Paris : Hachette.

CATACH (N.)

2005 : *L'orthographe française. L'orthographe en leçons : un traité théorique et pratique*, Paris : Armand Colin.

CARTON (F.)

2000 : *Introduction à la phonétique du français*, Paris : Dunod.

LEON (P. R.)

2011 : *Phonétisme et prononciations du français*, Paris : Armand Colin.

RIEGEL (M.), PELLAT (J.C.), RIOUL (R.)

2014 : *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. [existe sous un format broché de poche]

WIOLAND (F.)

1991 : *Prononcer les mots du français*, Hachette : Paris. [l'ouvrage est actuellement épuisé. On se le procure en bibliothèque]

Auteure : Danielle OMER

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Reconnaître les objectifs poursuivis par les méthodes qui prennent explicitement en compte les dimensions culturelles dans un enseignement de langue étrangère.
- Mettre en place des éléments d'une méthodologie spécifique à un enseignement de la « culture » et/ou de la « civilisation ».

CONTENUS PROPOSÉS

PREMIÈRE PARTIE : L'examen de notions de base

- Les paramètres culturels dans l'utilisation des notions de LANGUE ETRANGERE et de LANGUE MATERNELLE.
- L'utilisation des termes de CULTURE ou de CIVILISATION.

DEUXIÈME PARTIE : Les formes reconnues de cet enseignement

- Le rôle de la littérature dans un enseignement de la civilisation ou de la culture.
- L'entraînement à l'acquisition d'une compétence culturelle chez l'apprenant.
- L'utilisation des données de l'ethnographie de la communication.

TROISIÈME PARTIE : Vers une méthodologie spécifique

- L'utilisation des stéréotypes dans un enseignement de la culture et/ou de la civilisation.
- L'identification des sources d'information et leur utilisation en classe : une typologie des discours sociaux.

A LIRE :

AMOSSY (R.) et HERSCHBERG PIERROT

2011 : *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, (Coll. 128), Paris : Armand Colin.

BEACCO (J.C.)

2000 : *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*, Paris : Hachette.

BYRAM (M.)

1992 : *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris : Hatier/Didier.

BYRAM (M.), GRIBKOVA (B.) et STARKEY (H.)

2002 : *Développer la compétence interculturelle dans l'enseignement des langues. Une introduction pratique à l'usage des enseignants. Téléchargeable* à l'adresse suivante :

<http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/guide_dimintercult_fr.pdf>

COLLES (L.), DUFAYS (J.L.) et THYRION (F.) (éds.)

2006 : *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du FLE/S ?* Cortil-Wodon : EME.

DE CARLO (M.)

1999 : *L'interculturel*, Paris : Clé-international.

FERREOL (G.) et JUCQUOIS (G.)

2003 : *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Colin.

SALINS (G-D.) de 1992 : *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Paris : Didier.

ZARATE (G.)

1986 : *Enseigner une culture étrangère*, Paris : Hachette.

1993 : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris : Didier.

Équipe enseignante

Isabelle AUDRAS, maître de conférences. Co-responsables des parcours M1 et M2 P Didactique du FLE/S, Co-responsable du DU FLE/parcours FLE ead.

Myriam DUPOUY, maître de conférences. Co-responsables des parcours M1 et M2 P Didactique du FLE/S, Co-responsable du DU FLE/parcours FLE ead.

Edna SANCHEZ AREVALO, ATER.

Marine VUIGNER, enseignante vacataire.

Enseignants du département DDL, susceptibles d'intervenir dans la formation :

Aude BRETEGNIER, professeur des universités. Responsable du M2 D Métiers du FLE/S et Diversité (situations, approches, langues), Responsable du M2-R Didactique des langues et sociolinguistique – Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Yuchen CHEN, Co-responsable du M1 D Didactique du FLE, responsable du Master IFUNO.

Caroline VENAILLE Co-responsable du M1 D Didactique du FLE

Marie-Laure TENDING, maître de conférences, Responsable du département Didactique des langues

Ce département peut compter avec la collaboration du Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN). Le département collabore avec le Pôle Ressources Numériques de l'Université pour la mise en place de formations à distance. Informations consultables sur le site [<http://formations-ead.univ-lemans.fr/du-fle/fr/index.html>].

Organisation des examens

- **Évaluation**

Le contrôle des connaissances sera le suivant (sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de Le Mans Université):

ENSEIGNEMENT	Nombre de contrôles	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Session de rattrapage
Didactique 1	2 (2 x 50%)	1	1 devoir à la maison + 1 Ecrit (sur table)	3 h	1 écrit 3h 100%
Didactique 2	2 (2 x 50%)	1	Différents travaux effectués dans le cadre du CC + 1 Ecrit (sur table)	3 h	1 écrit 3h 100%
Apprentissage d'une langue inconnue	1	1	Ecrit (Rédaction d'un dossier envoyé à Le Mans Université)	----	Ecrit (Rédaction d'un dossier envoyé à Le Mans Université)
Langue française pour le FLE	2 (2 x 50%) 1	1	1 devoir à la maison + 1 Ecrit (sur table)	3 h	1 écrit 3h 100%
Culture et civilisation dans l'enseignement d'une langue étrangère	2 (2 x 50%) 1	1	1 devoir à la maison + 1 Ecrit (sur table)	3 h	1 écrit 3h 100%

- **Calendrier et organisation des épreuves**

Les devoirs à la maison sont à rédiger et à rendre en fonction d'un calendrier établi en début de semestre.

Les épreuves sur table seront organisées :

- selon le calendrier des examens de Le Mans Université pour les **étudiants inscrits à titre individuel** (session en mai ; session de rattrapage en juin).
- selon un calendrier déterminé en accord avec l'Université du Mans et l'institution d'appartenance pour les étudiants inscrits **dans le cadre d'une convention.**

Inscription

PARCOURS FLE DE LICENCE OU DUFLE ?

Ne peuvent s'inscrire en parcours FLE de licence que les personnes **déjà titulaires d'une Licence de Lettres Modernes ou de Lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation [il faut obligatoirement constituer un dossier de validation des études, voir ci-dessous].**

ATTENTION 1 : Seuls les enseignements du parcours FLE étant disponibles à distance, il est impératif que l'ensemble du tronc commun de la licence concernée soit validé et que le candidat ne se voie donc imposer aucun enseignement complémentaire de Licence, faute de quoi il ne pourrait s'inscrire.

ATTENTION 2 : Pour effectuer une demande d'inscription en parcours FLE de licence, il est obligatoire d'envoyer une pièce justificative prouvant l'impossibilité de suivre les cours en présentiel (attestation de travail, certificat de travail, justificatif d'éloignement etc.)

[Les étudiants qui ne sont pas déjà titulaires de l'une de ces licences peuvent poser leur candidature au DUFLE \(voir p 17\).](#)

➤ VALIDATION DES ÉTUDES:

La demande de **validation des études** ne concerne que les personnes titulaires d'une **licence de Lettres Modernes ou de Lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation** souhaitant s'inscrire en parcours FLE de licence.

1) ADMISSION EN PARCOURS FLE DE LICENCE

Seules les personnes déjà titulaires d'une Licence de Lettres modernes ou de Lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation peuvent s'inscrire en parcours FLE de Licence.

L'inscription à cette formation se fait en deux étapes: il faut d'abord constituer un dossier qui passera en commission, puis **ce n'est qu'en cas d'avis favorable** rendu par la commission pédagogique que l'étudiant pourra procéder à son **inscription administrative**.

- **1^{ère} étape : le dossier de validation**

Compléter le dossier de candidature sur le site:

<https://ecandidats.univ-lemans.fr/>

Le dossier est à retourner avant le :

- 9 juin 2023
- 25 août 2023

En cas d'avis favorable de la commission pédagogique, il faut alors procéder à l'inscription administrative.

2) ADMISSION EN DU FLE

ⓘ **ATTENTION** : Même s'il propose des enseignements identiques à ceux du parcours FLE de Licence, le **DUFLE**, comme son nom l'indique, **n'est pas un diplôme national. Son obtention ne permet ainsi pas une inscription directe en 1^{ère} année de Master (FLE ou autres)**. En revanche, il pourra étayer favorablement un dossier de demande de validation d'acquis (validation d'études ou des acquis de l'expérience).

Peuvent faire acte de candidature:

- **Les personnes titulaires d'une Licence autre que** de Lettres modernes ou de Lettres classiques, de langues vivantes LLCE, de LEA ou de Sciences du langage ou de Sciences de l'éducation.
- Sous certaines conditions, les personnes titulaires d'un DEUG ou d'un niveau d'études équivalent, et/ou possédant une expérience professionnelle.

L'admission au DUFLE se fait sur dossier et est prononcée par la Commission de recrutement qui se réunira en juin et en septembre 2023.

Il faut d'abord constituer un **dossier de candidature** qui passera en commission, puis **ce n'est qu'en cas d'avis favorable** rendu par la commission que l'étudiant pourra procéder à son **inscription administrative**.

- **1^{ère} étape : le dossier de candidature**

Compléter le **dossier de candidature** sur le site :

<https://ecandidats.univ-lemans.fr/>

Le dossier est à transmettre jusqu'au :

- 23 juin 2023
- 1^{er} septembre 2023

Tous les candidats seront personnellement informés de la décision de la Commission de recrutement. En cas d'avis favorable de la commission les candidats doivent alors procéder à leur inscription administrative.

3) 2^{EME} ETAPE : L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN PARCOURS FLE ET DUFLE

L'inscription administrative devra être effectuée avant le 5 octobre 2023.

- Vous n'avez pas d'interruption d'études depuis le baccalauréat, ou vous êtes étudiant étranger (non résidents en France, ou résidents en France avec visa étudiant) ou vous êtes salarié ne dépendant pas du code du travail français :
 - Inscription en FORMATION INITIALE
Remplir le dossier d'inscription et le retourner avec les pièces justificatives ainsi que le règlement des droits d'inscription au service scolarité (page 19).

- Vous avez interrompu vos études et/ou vous êtes salarié, en profession libérale, demandeur d'emploi ou vous êtes un particulier (inactif, femme/homme au foyer, retraité) :
 - Contactez le SERVICE FORMATION CONTINUE (SFC) pour une expertise de votre situation (page 19).

TARIFS POUR L'ANNEE 2023 - 2024

Tarifs pour l'année universitaire 2023/2024 en formation initiale :

	DUFLE Formation initiale	Parcours FLE Formation initiale
Services centraux	136 €	136 €
BU	34 €	34 €
EAD	150 €	150 €
Frais pédagogiques	200 €	100 €
Total	520 €	420 €
CVEC	100 €	100 €

CONTACTS

Secrétariat Didactique des langues - DUFLE

Le Mans Université

Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Avenue Olivier Messiaen

72085 LE MANS CEDEX 9

Tél. +33 2 43 83 39 32

secfle-let@univ-lemans.fr

Scolarité - Inscription

Le Mans Université - UFR LLSH

Avenue Olivier Messiaen

72085 Le Mans cedex 9

Tél. +33 2 43 83 31 55 (ou 54)

inscription-lettres@univ-lemans.fr

eCandidat

Tél. +33 2 43 83 30 91

ecandidat-lettres@univ-lemans.fr

Service de la Formation Continue & de la reprise d'études (SFC)

Boulevard Pythagore

72085 LE MANS Cedex 9

Tél. +33 2 43 83 30 70

sfc@univ-lemans.fr



COORDONNÉES DES SERVICES CENTRAUX

ETN@ (Espace des Technologies Numériques - fabrication des cartes étudiantes)

02 43 83 27 75

badges@univ-lemans.fr

CRL (Centre de Ressources en Langues)

02 44 02 24 45

crl@univ-lemans.fr

BU (Bibliothèque Universitaire)

02 43 83 30 64

bu@univ-lemans.fr

SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)

02 44 02 20 64

bu@univ-lemans.fr

CSUMPS (Centre de santé Universitaire médico-psycho-social)

02 43 83 39 20

sante.u@univ-lemans.fr

SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

02 43 83 37 35

suaps@univ-lemans.fr

Service Culture

02 43 83 27 70

culture@univ-lemans.fr

